

LES TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS NATURALISÉS

Date de diffusion : 21/04/2017
Dossier 522

→ **Activité 1 : lisez le titre de la fiche. À votre avis, de quoi le reportage va-t-il traiter ? Puis regardez les images du reportage et affinez vos hypothèses.**

→ **Activité 2 : regardez le reportage et répondez aux questions suivantes.**

1. Quel sentiment Monsieur Daouda Faye Badji exprime-t-il et pour quelle raison ?

2. Qu'est-ce qui est célébré par cette cérémonie à l'Élysée ?

3. Quelle déclaration officielle François Hollande fait-il ?

4. Quels sont les quatre conflits dans lesquels ces soldats ont combattu ?

5. Qu'apprend-on sur leur nationalité ?

6. Comment comprend-on que Massamba Ndiaye est attaché à la France ?

7. Comment les tirailleurs vivaient-ils leur situation avant cette cérémonie ?

8. Du coup, que désiraient-ils ?

9. À quoi pourra prétendre le millier de combattants sénégalais vivant en France ?

→ **Activité 3 : que pensez-vous de cette décision du président de la République ?**

→ **Activité 4 : regardez le reportage et notez les formulations utilisées pour exprimer les idées suivantes. Puis, identifiez les 2 procédés utilisés et l'effet qu'ils produisent.**

• Il a désormais la nationalité française, reçue des mains du président.

• Ça prouve que nous avons servi le drapeau français dignement.

• Ces combattants originaires du Sénégal mais aussi de Centrafrique ou du Congo sont plus de 400 000 à servir la France.

• Nous sommes fiers de toi aussi !

→ **Activité 5 : imaginez le discours de François Hollande lors de cette cérémonie. Utilisez différents procédés de mise en valeur.**



Entre 1914 et 1918, 25 000 tirailleurs sénégalais sont morts pour la France. De 1940 à 1945, 160 000 tirailleurs ont servi dans les forces françaises libres.

Les anciens tirailleurs, aujourd'hui âgés se trouvaient dans une situation précaire avec une faible pension. Certains avaient fait les démarches pour obtenir la nationalité française, en vain, car il leur était souvent impossible de fournir toutes les pièces d'état civil demandées.

Le 9 novembre 2016, une pétition appelant à la naturalisation des tirailleurs a été lancée pour mettre fin à cette injustice. Elle a recueilli plus de 60 000 signatures.